

COMMUNE DE CERVON

Conseil Municipal du 5 décembre 2018

L'an 2018, le 5 décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Cervon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie, sous la présidence de Fabien SANSOIT Maire,

Présents : Monsieur SANSOIT Fabien, Maire, Mesdames : BOULIN Stéphanie, COQUART Laure, CORDILLOT Marie-Agnès, GUDIN Michelle, Messieurs : BERTIN Pascal, HALM Charles, LOISY Fabien, MARTIN Jacques, MATHIEU Alain, PETRE Yves, SAINT-JOST Alexandre

Absente ayant donné délégation : Mme Sophie KOWAL à M. Fabien SANSOIT

Absents : M. Daniel CHAPUT, M. Emmanuel RENAULT

Approbation du procès-verbal :

Mme Stéphanie BOULIN donne lecture du procès-verbal du dernier conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal.

• POINT SUR LES TRAVAUX

M. le Maire fait un point sur les travaux qui ont été réalisés et budgétés au cours de l'année 2018.

- Le P.L.U a été transféré à la Communauté des Communes de Tannay, Brinon, Corbigny. M. MOSBACH, contacté à plusieurs reprises n'a pas donné de nouvelles. 12 000€ restent à payer. Plusieurs demandes de travaux d'urbanismes sont freinées et certaines annulées.
- Les travaux des ponts sont terminés. La D.T.E.R de 41 000€ a été versée
- Les 6 ordinateurs de l'école qui avaient été volés ont été remplacés (1 600€)
- Les étagères de l'école et de la bibliothèque et les rideaux de la cantine sont installés
- Voirie : Les travaux ont été votés et seront réalisés au printemps prochain
- La route du Moulin de Certaines et les travaux de l'étang des Roches sont terminés
- Les panneaux pour afficher les photos du concours seront installés prochainement
- La table de pique-nique à Montliffé a été installée. A Précý la table sera mise en place dès que la plateforme sera effectuée.
- L'aménagement du parking de Marcilly est terminé.
- La chaudière de la cantine a été remplacée, celle de l'Ecole a été réparée.
- L'auto-laveuse pour le nettoyage de la salle des fêtes a été achetée.
- Les radiateurs du Club sont installés.
- L'aire de stockage est terminée
- La numérisation du cimetière est achevée
- Le camion-benne a été livré et sera soldé sur le budget 2018

- Elagage 2018 : deux devis ont été transmis :

- M. Alain GAUTHE : 12 400€ (haies + broyage)
- M. Baptiste TAUPIN : 9 600€ (haies + broyage)

Les travaux d'élagage ont été confiés à M. TAUPIN

- Le toit d'une grange à Viry s'est effondré et les gravas ont été dégagés par les voisins.
- Alarmes de l'école et de l'atelier : deux sociétés ont déjà été contactées : Activeil et Vérisure. D'autres devis seront établis.

- **POINT SUR LES FINANCES**

- Des décisions modificatives sont à prendre pour plusieurs achats :

Les radiateurs mille club

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	diminution de crédits	Augmentation de crédits
D-2184-263 : Travaux bâtiments	200,00	0,00	0,00	0,00
D-2184-270 : Mobilier	1 000,00	0,00	0,00	0,00
D-2184-272 : Equipement salle des fêtes	0,00	1 200,00	0,00	0,00
Total Investissement	1 200,00	1 200,00	0,00	0,00

Les ordinateurs de la classe élémentaire

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	diminution de crédits	Augmentation de crédits
D-2183-254 : Equipement des écoles	0,00	100,00	0,00	0,00
D-2184-263 : Travaux bâtiments	100,00	0,00	0,00	0,00
Total Investissement	100,00	100,00	0,00	0,00

Le camion benne

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	diminution de crédits	Augmentation de crédits
D-2152-251 : Travaux ponts	5 300,00	0,00	0,00	0,00
D-2182-278 : Matériels roulants	0,00	5 300,00	0,00	0,00
Total Investissement	5 300,00	5 300,00	0,00	0,00

- **COMMISSION SOLIDARITE**

- Concours photos : 30 photos ont été transmises en mairie. Ont été retenus :
 - 1 photo par le jury du public
 - 3 photos enfants (exæquo)
 - 3 photos
- Vœux du Maire : 5 janvier 2019. Il a été décidé de privilégier les produits locaux pour le buffet.

- **HUIS CLOS**

M. le Maire demande à ce que le Conseil Municipal se prononce sur la formation du huis-clos pour deux problèmes : location d'un logement et scolarité d'un enfant.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal PRONONCE le huis clos.

- **QUESTIONS DIVERSES**

- M. le Maire fait un point sur la cérémonie du 11 novembre. La cérémonie, le repas et l'exposition ont été appréciés par les habitants.
- M. Jean-François DAVAUT
 - signale que le broyage sur un tronçon de la route de Maré les Bois est mal fait et que 50m de la route sont à refaire.
Suite à des coupures de courant un habitant a eu des ennuis avec son matériel informatique M. le Maire a signalé ce problème au SIEEEN.
 - demande des précisions sur la fibre optique. M. le Maire l'informe qu'un sous-répartiteur optique sera posé à Cervon dans les prochains mois et que la fibre sera installée par la suite. Un dossier sur le téléphone mobile de toute la commune a été rempli et transmis à France Mobile.

- informe que la forêt morvandelle va être classée en zone industrielle de sapins et que la population est autorisée à donner son avis sur cette charte forestière régionale en votant sur un site internet
- M. LANDRY demande des précisions sur le broyage effectué par M. TAUPIN. M. le Maire se renseignera.

Prochain Conseil Municipal : 6 février 2019 à 20H30.

La séance est levée à 22H25